## SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE L'INDRE

\_\_\_\_\_

# BUREAU

#### Séance du 18 mars 2025

Date de Convocation: 13 mars 2025

Quorum: 3 Présents: 5

M. Marc FLEURET, Mme Florence PETIPEZ, M. Régis BLANCHET, M. Pierre ROUSSEAU, M. Jean-

Marc SEVAULT

Pour: 5

Marc FLEURET, Florence PETIPEZ, Régis BLANCHET, Pierre ROUSSEAU, Jean-Marc SEVAULT

Contre: 0 Abstention: 0

Ne prend pas part au vote : 0

Délibération BU\_20250318\_03

Convention de fourniture de repas au SDIS par la restauration municipale de Châteauroux.

**VOTE**: Adopté par 5 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention(s)

0 membre(s) étant absent(s)

#### LE BUREAU

Considérant que le quorum est réuni ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération du 10 septembre 2021 relative à la délégation du conseil d'administration au bureau ;

Vu le projet de convention de fourniture de repas entre le SDIS et la ville de Châteauroux, ci-annexée ;

### **DECIDE:**

**Article unique.** La convention de fourniture de repas entre le SDIS et la ville de Châteauroux, ci-annexée, est approuvée et Monsieur le président, ou son représentant, est autorisé à la signer.

#### **Marc FLEURET**